

Christophe GRUDLER

Député européen du Territoire de Belfort (Renew Europe)
Vice-coordonateur de la Commission de l'Industrie de la Recherche et de l'Énergie (ITRE)
Commission des Affaires étrangères (AFET), Sous-commission « Sécurité et Défense » (SEDE)
Délégation Suisse, Norvège, Islande, EEE et le Nord



à
Monsieur Olivier VÉRAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
20, Avenue de Ségur
75007 PARIS

Belfort, le 11 mai 2020

Objet : Prime exceptionnelle pour les aides à domicile et auxiliaires de vie.

Monsieur le Ministre,

Je me réjouis des primes déjà annoncées ou accordées pour les personnels soignants en première ligne face à la pandémie depuis de longue semaine. Cet accompagnement financier de la reconnaissance que leur porte la Nation toute entière est à la fois juste et mérité, tant ils ont été déterminants dans le combat que nous menons. Bravo à vous pour cette initiative.

Je tiens à attirer votre attention sur le fait, qu'à date, une catégorie non moins méritante de salariés semble avoir été oubliée : les auxiliaires de vie et aides à domicile, qui ont continué malgré la pandémie de s'occuper matin et soir des personnes âgées dont elles avaient la charge à domicile, dans un premier temps sans aucune protection. Ces salariés, souvent précaires, travaillant à temps partiel, ont été indispensables dans leur mission d'aide à la personne, à l'heure où le confinement isolait plus que jamais nos aînés.

Je vous remercie de bien vouloir examiner les moyens nécessaires à l'octroi d'une prime exceptionnelle pour ces personnels, dans toute leur diversité de statut juridique, qu'ils soient salariés d'associations ou employés directement par les personnes âgées.

En vous remerciant d'avance pour l'intérêt que vous saurez accorder à ce courrier, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Bien cordialement

Christophe GRUDLER
Député européen

Bureaux parlementaires :

B- 1047 Bruxelles - ASP 07F251 - Tél. +32 2 28-45577
F- 67070 Strasbourg - WIC M02110 - Tél. +33 3 881-75577
christophe.grudler@ep.europa.eu

Permanence locale :

F- 90000 Belfort, 1 Place d'Armes - Tél. +33 3 84 26 47 39
permanence.grudler@gmail.com